

M. Václav HAVEL (Président de la République, République fédérative tchèque et slovaque) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de cette assemblée, Mesdames et Messieurs, la chute rapide des régimes totalitaires en Europe centrale et de l'Est qui a conduit inéluctablement à l'unification rapide de l'Allemagne ainsi que l'évolution orageuse en Union soviétique nous a tous pris par surprise et en fait mal préparé.

Des milliers d'Européens supposent à juste titre qu'aujourd'hui des perspectives radicalement nouvelles s'ouvrent à l'Europe, mais en même temps ils réfléchissent fiévreusement aux mesures concrètes à prendre pour réaliser ces espoirs. Par ailleurs des milliers d'Européens se posent la question de savoir si les pays nouvellement libres de l'Europe de l'Est et du centre ne vont pas se trouver dans une espèce de vide sur le plan politique et de la sécurité et si leurs démocraties fragiles et immatures vont pouvoir survivre et s'ils pourront maîtriser les innombrables problèmes qui se posent à eux et qui vont des problèmes économiques aux problèmes de nationalité qu'ils ont hérités des anciens régimes et qui se manifestent aujourd'hui sans voile. Beaucoup de personnes s'interrogent également quant à la question de savoir de quelle façon l'occident avancé et développé devrait aider ces pays de peur qu'ils ne sombrent dans l'instabilité et le chaos et deviennent de nouveaux foyers inattendus de tension. L'Est, à juste titre, aspire à son "retour dans l'Europe" alors que l'Ouest, à juste titre, ressent une responsabilité envers le sort futur de l'Est et une obligation de l'aider en ce moment historique crucial.

Permettez-moi de résumer, rapidement, ce que je pense être bon et réaliste en ce moment de notre histoire.

Premièrement tout laisse à penser que se profile, quelque part à l'horizon de tous nos efforts diversifiés, l'idéal de la Confédération paneuropéenne qui a été la première fois publiquement formulé par notre hôte, le Président Mitterrand et qui pourrait peut-être devenir une réalité au début du prochain millénaire. Nous nous sommes donc félicités de la récente proposition du Président Mitterrand formulée devant l'Assemblée fédérale tchécoslovaque et d'après laquelle une première réunion consultative d'éminents hommes politiques européens consacrée à cette question pourrait se tenir à Prague dès le printemps prochain.

M. Havel

Le Premier ministre, Madame Thatcher, a répété sur le même thème une autre proposition qui cependant n'est pas en contradiction avec l'idéal de la Confédération, et d'après laquelle tous les Etats européens devraient convenir d'une espèce de "Magna Charta" européenne, de pacte commun de droit civil et de liberté. Je suppose que l'objet du Document politique fondamental qui sera adopté par notre Sommet consiste précisément à exprimer en termes clairs la volonté commune des pays participant au processus d'Helsinki d'affirmer leur adhésion aux valeurs éprouvées et aux traditions de la démocratie européenne.

La confédération paneuropéenne n'est encore qu'une idée, cependant un grand nombre de formes institutionalisées de coopération et différents groupements à vocation d'intégration existent déjà et fonctionnent en Europe. La question qui se pose est celle de savoir comment ces instances devraient opérer et se transformer dans la nouvelle situation de l'Europe en harmonie avec cette idée cible.

Deuxièmement, il convient à cet égard de souligner que la Tchécoslovaquie attribue une importance fondamentale au processus d'Helsinki. Dès le début, pratiquement tous les pays européens ont participé à ce processus et il en va de même des Etats-Unis d'Amérique et du Canada qui sont liés à l'Europe par des milliers de liens historiques, spirituels, économiques, politiques ainsi que stratégiques. Il nous semble que la CSCE constitue le cadre tout à fait logique d'une future Europe unie, l'assise solide à partir de laquelle on pourra l'édifier.

Je considère qu'il est très important que nous ayons décidé ici d'accélérer ce processus d'une certaine façon et de l'institutionnaliser dans la mesure nécessaire. Je pense que dans un avenir relativement proche, nous pourrions tabler sur quelque chose que nous pourrions appeler la deuxième génération des accords d'Helsinki. Il s'agirait d'accords qui n'auraient pas le caractère de simples recommandations adressées aux gouvernements mais qui engageraient directement les différents gouvernements. Je considère qu'il est important également que les pays restants soient encouragés à participer. Premièrement il serait opportun que les trois Etats baltes, l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie reçoivent pour l'instant le statut d'observateurs. Tous les principes contractuels nouvellement élaborés de la CSCE tendant à renforcer l'intégration européenne deviendraient ainsi la base de la réunion de haut niveau appelée "Helsinki II" qui est envisagée pour 1992.

Troisièmement, un résultat typique des conséquences malheureuses de la seconde guerre mondiale a été l'existence des deux pactes politico-militaires opposés en Europe.

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a prouvé sa valeur de garant de la liberté et de la démocratie. C'est une communauté de sécurité démocratique et fonctionnant bien qui pourrait devenir l'un des piliers d'un nouveau système de sécurité européen. Un tel système serait probablement fondé sur les textes d'Helsinki et se développerait à partir de la deuxième génération des accords d'Helsinki. Si elle décidait d'accepter cette perspective l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord pourrait opérer à un rythme considérablement plus rapide et se changer de l'intérieur et s'adapter à son nouvel avenir. Entre autre chose, elle pourrait peut-être conclure certains accords d'association avec d'autres pays européens.

A la différence de l'Alliance nord-atlantique, l'Organisation du Pacte de Varsovie, ainsi que l'attestent aujourd'hui tous ses membres, est un vestige périmé du passé. Elle est le fruit typique de l'expansion stalinienne et a servi d'instrument de subordination des pays communistes à l'Union soviétique. L'Organisation du Pacte de Varsovie doit se réunir dans un très proche avenir et décider définitivement de la liquidation de toutes ses structures militaires. Elle se transformera en une organisation consultative temporaire profondément orientée seulement vers les questions de désarmement.

Quatrièmement, la Tchécoslovaquie attache une grande importance au Conseil de l'Europe, dont elle devrait devenir un membre à part entière au cours du premier semestre de l'année prochaine. Il est probable que les structures actuelles et les formes d'activité du Conseil de l'Europe qui se sont forgées au long de quatre décennies constitueront l'assise sur laquelle s'établira le noyau institutionnel de la future Confédération politique européenne.

Le Conseil de l'Europe devrait coopérer avec les Etats-Unis d'Amérique et le Canada chaque fois que cela est possible et bénéfique pour toutes les parties.

Cinquièmement, la politique étrangère de la Tchécoslovaquie accorde une grande importance à nos relations avec les Communautés européennes qui sont,

M. Havel

on le sait bien, de loin la structure européenne la plus intégrée. La Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne sont déjà en train de négocier avec les Communautés européennes en matière d'accords d'association et tous souhaiteraient en devenir membre à part entière à l'avenir. Je ne vois pas de raison pour laquelle un renforcement plus avant et un élargissement éventuel des Communautés européennes devrait constituer un obstacle à une intégration politique et économique paneuropéenne plus profonde. Les deux processus peuvent se dérouler parallèlement et s'appuyer mutuellement plutôt que de se contrarier. Je ne vois pas de raisons non plus pour lesquelles un élargissement des Communautés européennes devrait freiner une intégration plus profonde de leurs membres actuels.

Sixièmement, culturellement, politiquement et économiquement, ethniquement également, l'Europe est un continent très diversifié et multiple. C'est la raison pour laquelle diverses communautés régionales plus étroites, fondées sur des traditions historiques communes seront toujours d'une grande importance pour les arrangements futurs. Pour vous donner un exemple de structure régionale nouvelle et prospective de ce type, je puis vous citer le cas de la Pentagonale. Il est typique du monde d'aujourd'hui en Europe que la Pentagonale rassemble deux membres du Pacte de Varsovie, deux pays neutres et un membre de l'OTAN. La création de telles communautés régionales ou de communautés régionales semblables n'affaiblit pas les processus d'intégration mais au contraire les conforte. Ces groupements sont également des pierres qui serviront à édifier l'architecture de l'Europe, laquelle sera toujours et doit toujours être, du fait de la nature même de notre continent, une architecture richement diversifiée.

Septièmement, les événements des mois récents indiquent qu'une autre composante importante de la nouvelle Europe sera bien évidemment le réseau de traités bilatéraux qui seront conclus entre les différents Etats, du type de ceux qui ont été récemment signés ou qui sont en voie de préparation entre l'Union soviétique, l'Allemagne, la Pologne, la Tchécoslovaquie et d'autres pays. La Tchécoslovaquie a déjà entamé des négociations relatives à un nouveau traité avec l'Allemagne et voudrait également conclure des traités avec ses autres voisins, spécifiquement avec la Pologne, la Hongrie, et l'Union soviétique. Ce faisant, elle voudrait contribuer à remplir rapidement l'espace politico-juridique dans notre partie d'Europe où un vide menace de se

creuser après la désintégration de fait du Conseil d'assistance économique mutuelle et de l'auto-liquidation contrôlée du Pacte de Varsovie.

Mesdames, Messieurs, permettez-moi de terminer cette brève intervention sur une note personnelle : si j'ai l'honneur de participer en tant que représentant des peuples tchèques et slovaques, aux activités de votre assemblée, si importante historiquement pour l'ensemble du continent de l'Europe et pour le monde entier également, je considère qu'il s'agit du sommet de ma vie jusqu'ici car nous sommes les témoins d'événements qui nous rapprochent dans la communauté de la liberté dont nous a parlé il y a quelques instants le Président Bush. En conclusion, j'ai l'agréable devoir de remercier la République française et le Président Mitterrand de leur hospitalité et de l'excellente organisation de la présente Réunion.

Je vous remercie.

